

Anémie infectieuse des équidés : fin de l'alerte



Anémie infectieuse des équidés : fin de l'alerte

Un cas d'anémie infectieuse des équidés avait été confirmé sur des chevaux, le 9 mai 2019, dans le département du Gers, sur la commune de Laas.

Les derniers prélèvements au sein du foyer initialement infecté ont été réalisés le 05 août 2019. Les résultats se sont révélés négatifs pour l'ensemble des équidés présents concernant l'anémie infectieuse des équidés.

L'arrêté préfectoral de déclaration d'infection de l'établissement sur la commune de Laas a donc été levé, signifiant que la maladie a été éradiquée sur le site.

Il n'y a plus aucune restriction de mouvements d'équidés du fait de l'anémie infectieuse des équidés sur le territoire du département du Gers.

Au-delà de ces éléments, il est important de maintenir une vigilance, de la part de l'ensemble des détenteurs d'équidés et des vétérinaires vis-à-vis des signes cliniques évocateurs de la maladie, et de veiller à respecter les conditions d'hygiène classique en cas d'utilisation de matériel médical partagé entre différents équidés.